



## SOMMAIRE

1. Préambule
  - Présence Réunions
  - AG ARAPA
2. Approbation CR CA
3. Situation comptable
  - Réinscription
  - Placements
  - Procédures de vérification
4. Accidents
  - Accidents 2018
  - Déclaration d'accident
5. Moteurs
6. LS 6
7. Informatique
8. Réaménagement Nicolas
9. Clubs
10. Mises à jour statutaire
  - Statuts
  - Règlement Intérieur
11. Questions Diverses

### Présents

CHRISTIAN BON  
PIERRE ALBERTINI  
JOSEPH BOCCARELLI  
Georges CHEVALET  
GERARD CHIOCCI  
GERARD COUTELIER  
BERNARD GUILLEMIN  
GILLES HUG  
Daniel PERCIAUX  
JEAN-MICHEL ROY

### Absent Invité

DANIEL GAIME

### Absents non excusés :

PIERRE ARROYO  
Christian LECUYER

## 1. PREAMBULE

Ouverture du conseil d'administration 10h20

Une discussion concernant la présence des membres élus de l'ANEPVV lors des quatre Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale entraîne les résolutions :

- Une absence doit être justifiée.
- L'absence à trois réunions sur les quatre annuelles n'est pas conforme à l'esprit de l'ANEPVV et doit amener l'Administrateur à se positionner.
- La notion d'absence « excusée ou non excusée » sera précisée dans les Compte Rendu de Conseils.

Notre prochain Conseil d'Administration se tient à Paris le même jour que l'Assemblée Générale de l'ARAPA à Vinon. Notre participation se réalisera par le biais des pouvoirs.

## 2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil d'administration du 16 03 2018

## 3. SITUATION COMPTABLE

### REINSCRIPTIONS :

- Nombre d'associations Inscrites : 156
- Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 95
- Pourcentage du suivi des règlements 2018 à ce jour :
  - associations complètement à jour 9,62 %
  - associations partiellement à jour 58,33 %
  - Pourcentage des clubs sans aucun règlement 32,05 %

L'encours des aides à long terme s'élève à 268 K€

L'encours des aides à court terme s'élève à 224 K€

Actuellement un club non réinscrit DINAN. Nouvelle association avec emploi de matériel fédéral.

Courrier de relevé d'inscription 2019.

Une difficulté se fait jour avec les dénominations des clubs. Les Relevés d'Identité Bancaire font apparaître incomplets les intitulés des clubs lors des opérations de virements.

Chaque association devra informer par mail la comptabilité ANEPVV de la mise en virement. Cela évitera des recherches pour une dénomination imprécise rédigée par la banque.

Une mise à jour des fiches « appel à cotisation » est nécessaire.

Les CRVV sont noyés dans l'ensemble des associations.

Un tableau spécifique sera proposé pour une meilleure analyse des risques.

### PLACEMENTS :

Actuellement 2,5 M€ sont placés sur des comptes sans risque.

Un certain nombre de placements ( 380 K€) arrivent à terme en 2018. Le trésorier propose de repositionner cette somme sur des comptes rémunérateurs. Opérations à venir approuvées.

Il est demandé au Trésorier d'établir un tableau général de tous les comptes de placement pour une meilleure visibilité.

### PROCEDURES DE VERIFICATION DES COMPTES:

Propositions timing comptabilité

- Sortir une première situation comptable début décembre,
- Pré audit des comptes par le Trésorier Adjoint à partir de cette sortie (en coordination avec le trésorier),
- Dès la date du CA de février arrêtée, les Vérificateurs (VRF) sont informés que leur mission commence le mercredi qui suit le CA de février. Leurs préciser le cadre strict de leur (importante) mission,
- Durant la première quinzaine de décembre envoi aux associations adhérentes de la demande de réinscription pour l'année à venir accompagnée de l'appel à candidature pour les postes d'administrateur,

- Traitement des remarques du pré audit avant le 15/01
- Préparation des outils pour le vote électronique avant le CA de février (procédure et intervenants à définir)
- Finalisation de l'examen des comptes par le Trésorier 15 j avant le CA de février,
- Présenter au vote du CA des comptes arrêtés et les arbitrages éventuels proposés,
- Intégration si nécessaire des arbitrages dans la situation comptable en début de semaine suivant le CA et diffusion à tous les administrateurs
- Les VRF peuvent commencer leur audit de la comptabilité à partir du mercredi qui suit le CA de février,
- Dès après le CA, dans la quinzaine suivante, le trésorier formalisera et enverra aux administrateurs les tableaux de présentation en AG,
- Dès l'envoi de la convocation à l'AG aux clubs (3 à 6 semaines avant la tenue de l'AG), les comptes sont mis à disposition sur le site (Compte de résultats et Bilan). A la demande, les états détaillés sont consultables au siège.
- Pour laisser au personnel le temps de matérialiser parfaitement la diffusion en AG, fixer un poteau de fin de mission aux VRF 15 jours avant l'AG.
- Durant la période comprise entre l'envoi de convocations et la tenue de l'AG (dans la mesure du possible suivant date de l'AG):
  - Clôture de l'exercice comptable et administratif
  - Réinscription des matériels
  - Envoi des appels à cotisation
- Les remarques des VRF aux comptes seront intégrées à l'ouverture de l'exercice N+1.

Un rétro planning plus précis sera fixé au prochain CA du 15 juin 2018.

#### **4. ACCIDENTS**

##### **ACCIDENTS 2018 :**

6 événements sont actuellement connus dont un avec décès.  
Autre particularité sont concernés 3 moto-planeurs et un remorqueur.

##### **DECLARATION ACCIDENT :**

Un rendez-vous au CNVV doit être programmé avec le Directeur fédéral.

#### **5. MOTEURS**

Pas de demande en cours.

#### **6. POINT LS 6**

Les pièces permettant la fin des travaux sont arrivées.  
La livraison est estimée à l'automne.

#### **7. INFORMATIQUE**

##### **PORTAIL :**

Suite aux demandes réitérées des clubs, une évolution de notre portail est nécessaire.  
L'évaluation des travaux (5000€) porte sur la mise en place d'un argus vol à voile, l'appel à cotisation en ligne, un espace de téléchargement de fichiers modifiables.

##### **POSTE DE TRAVAIL :**

Les outils informatiques de nos deux collaboratrices deviennent obsolètes. Décision d'équiper leurs postes de travail de deux nouveaux ordinateurs.

#### **8. REAMENAGEMENT HANGAR NICOLAS**

Le déstockage des derniers éléments avions sera pratiqué du 01 au 03 octobre 2018.  
L'outillage nécessaire sera loué sur place et les deux bennes seront réservées.  
Un accord d'hébergement et de mise à disposition d'une salle de réunion seront adressés au CNVV.

#### **9. DOSSIERS CLUBS**

##### **ARDECHE PLANEURS**

Pas de nouvelles informations sur cette association en voie de dissolution.

##### **BEDARIEUX**

Les comptes ANEPVV de cette association dissoute sont réglés avec solde zéro.

#### **CRVV PACA**

La situation de ce CRVV entraîne une alerte sur le ratiion cotisation / dette à cinq ans. La réparation de l'ASK 13 amplifiera cette dette. La vente de leur Ikarus devrait permettre de régulariser une partie de la dette.

Une solution pourrait être l'inscription des CRVV possédant des matériels fédéraux dans le compte FFVV-1.

#### **GIVAV**

L'association GIVAV n'a pas encore répondu à notre courrier

#### **SEYNES**

Le changement de nom et d'adresse de cette association de AVSA (Association Vélivole de Seynes les Alpes) à ABAD (Association Bléone Air Durance) amène des réserves. Un ultime courrier de relance concernant la mise à disposition des documents statutaires de dissolution de l'AVSA de Seynes les Alpes sera adressé sous huitaine.

### **10. MISES A JOUR STATUTAIRES**

#### **STATUS**

Pas de changement dans la philosophie de l'ANEPVV mais un toilettage des statuts.

Les administrateurs ont débuté un travail de refonte article après articles.

Au cours de cette réunion neuf articles ont été traités sur les dix-sept du statut.

Un aller-retour entre administrateurs permettra la relecture des propositions pour validation lors du prochain Conseil d'Administration.

#### **REGLEMENT INTERIEUR**

Non traité.

### **11. QUESTIONS DIVERSES**

**Pas de questions diverses**

### **DATES A RETENIR**

**Prochaine réunion du CONSEIL d'Administration**

**Vendredi 15 juin 2018 – 10h15 – Paris**

### **REUNIONS A VENIR**

**Du 01 au 03 Octobre 2018 déstockage final hangar Nicolas Vinon**

**Mercredi 03 octobre 2018 Conseil d'Administration - Saint Auban**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 13h20.

*Rédacteur Daniel Perciaux*